



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
27/11/2017

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :  
2017-ARA-DP-00876

#### 1. Intitulé du projet

Rétablissement d'un profil en long de l'Ecoutay à MONTMEYRAN :  
Travaux de sécurisation des pipelines SPSE à la traversée du cours d'eau

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Société du Pipeline Sud Européen

Nom, prénom et qualité de la personne

GUILLET Fabien, chef du Service Ligne

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

5	8	2	1	0	4	9	7	2	0	0	2	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique SA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10	Modification du profil en long sur 103 ml, suite à la création de 4 seuils bois (relevant de la rubrique 3.1.1.0 / niveau déclaration) et de reprise des berges en techniques végétales. La rubrique 3.1.5.0 (destruction de frayères) est mentionnée à titre général, le parcours de terrain ayant mis en évidence le peu de sites favorables à la fraie sur le linéaire impacté par le projet.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Suite à l'enfoncement du lit de la rivière Ecoutay, restauration du fond grâce à la mise en oeuvre de 4 petits seuils bois de dénivelée maximale 30 cm, avec reconstitution du lit en amont (remplissage avec des matériaux de nature et taille adaptées) et confortement des chutes à l'aide de quelques enrochements au pied de chaque seuil (4 x 1,2 ml en enrochements). Réalisation au voisinage des seuils de fascines en pied de berge, prolongées par de l'enherbement et des boutures de saules sur le reste de la berge (4 x 10ml).

## 4.2 Objectifs du projet

Les pipelines (3 lignes) traversent l'Ecoutay en 2 points. Le site amont (1 ligne) a connu un enfoncement du lit important (environ 1 m). Les travaux proposés ont pour objectif de reconstituer un recouvrement suffisant de la canalisation afin d'assurer la sécurité de l'installation au franchissement de l'Ecoutay. Les lignes aval ne nécessitent pas d'intervention particulière.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux prévus sur une durée de 3 semaines.

Enlèvement des embâcles dans le lit mineur depuis les berges.

Réalisation de 4 seuils bois depuis les berges et le lit mineur, reconstitution du fond, mise en place des fascines et des plantations en berge.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation concerne uniquement le transport de pétrole brut dans les pipelines et non le cours d'eau.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Hauteur des seuils	0,30m
Linéaire de berges renforcées (fascines+ boutures de saules + enherbement)	4 x 10 ml x 2 berges = 80 ml total
Linéaire d'enrochement en fond de lit (aménagement des chutes)	4 x 1,2 ml = 4,8 ml
Linéaire de fond reconstitué (modification du profil en long)	entre 100 et 104 ml

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" ... Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" ...

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 04° 59' 09" E Lat. 44° 50' 51" N

Point d'arrivée : Long. 04° 59' 11" E Lat. 44° 50' 47" N

Communes traversées :

Montmeyran (26)

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas d'information
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'Ecoutay T1 (code 26CRENar0021, voir annexe 7)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi prescrit le 16/04/2012 (source : Carmen)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune information
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune information
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à 6.5 km à vol d'oiseau : il s'agit du site FR8201681- "Gervanne et rebord occidental du Vercors", qui s'étend sur les reliefs du Vercors et est classé au titre de la directive habitats.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des Informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet nécessitera l'apport de matériaux pour la reconstitution du fond.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Perturbations liées à la phase travaux uniquement, identifiées et prises en compte dans le dossier Loi sur l'Eau Aucune perturbation en phase d'exploitation
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'incidence du fait de la distance (6,5 km) et de la position du site en amont hydraulique de la zone de travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable de l'Ecoutay
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation des engins pendant la phase travaux uniquement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Circulation des engins pendant la phase travaux uniquement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Circulation des engins pendant la phase travaux uniquement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Poussière issues de la circulation des engins pendant la phase travaux uniquement.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'atteinte du fait de l'éloignement du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation des engins le long des parcelles agricoles durant la phase travaux uniquement.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Mesures d'évitement technique : les conditions d'écoulements de l'Ecoutay ont permis de faire le choix d'une intervention privilégiant les techniques végétales.

Mesures de réduction : Voir annexe 9

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Descriptif de la zone humide Ecoutay T1 Annexe 8 : Diagnostic du site au droit des pipelines Annexe 9 : Mesures de réduction des incidences en phase travaux

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



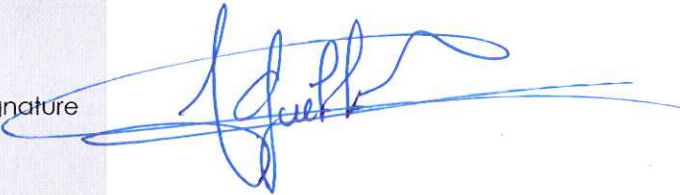
Fait à

Fos sur Mer

le,

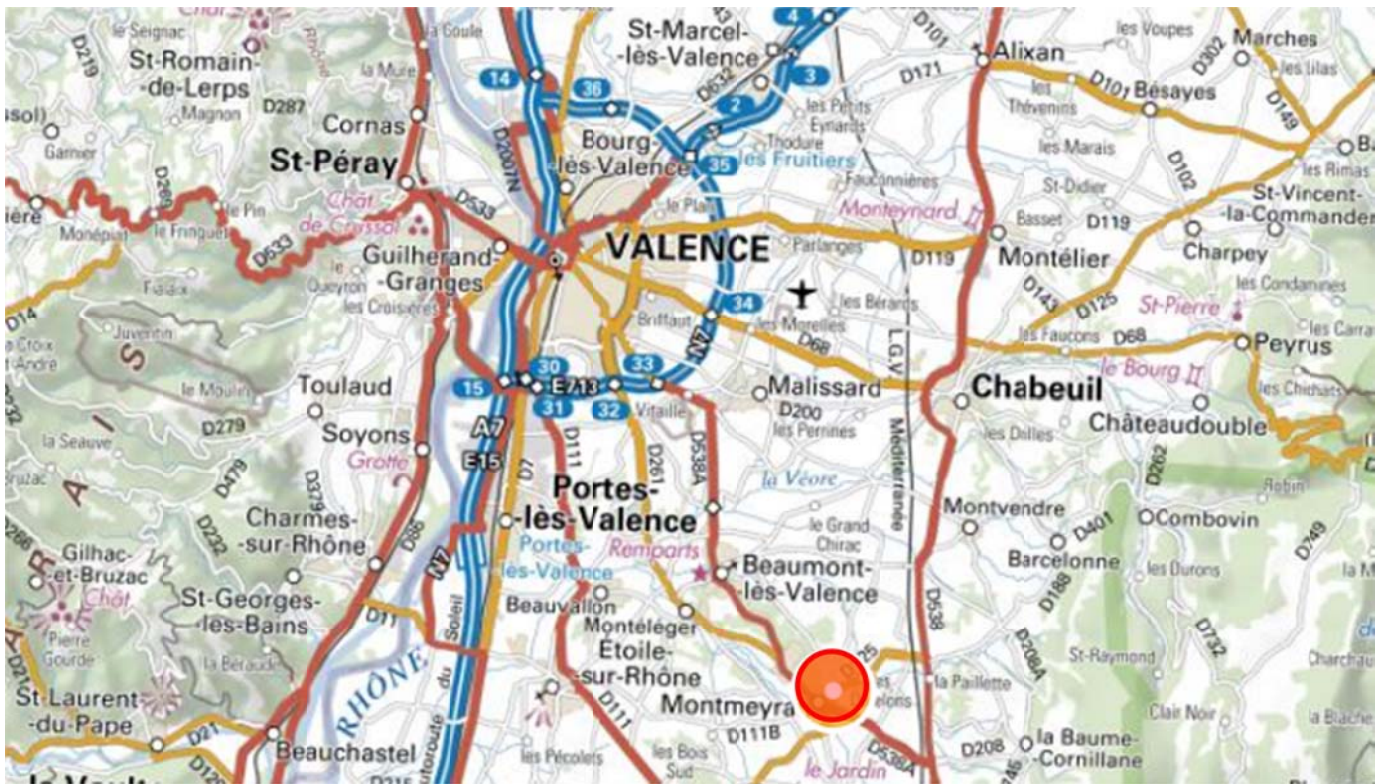
27.11.2017

Signature



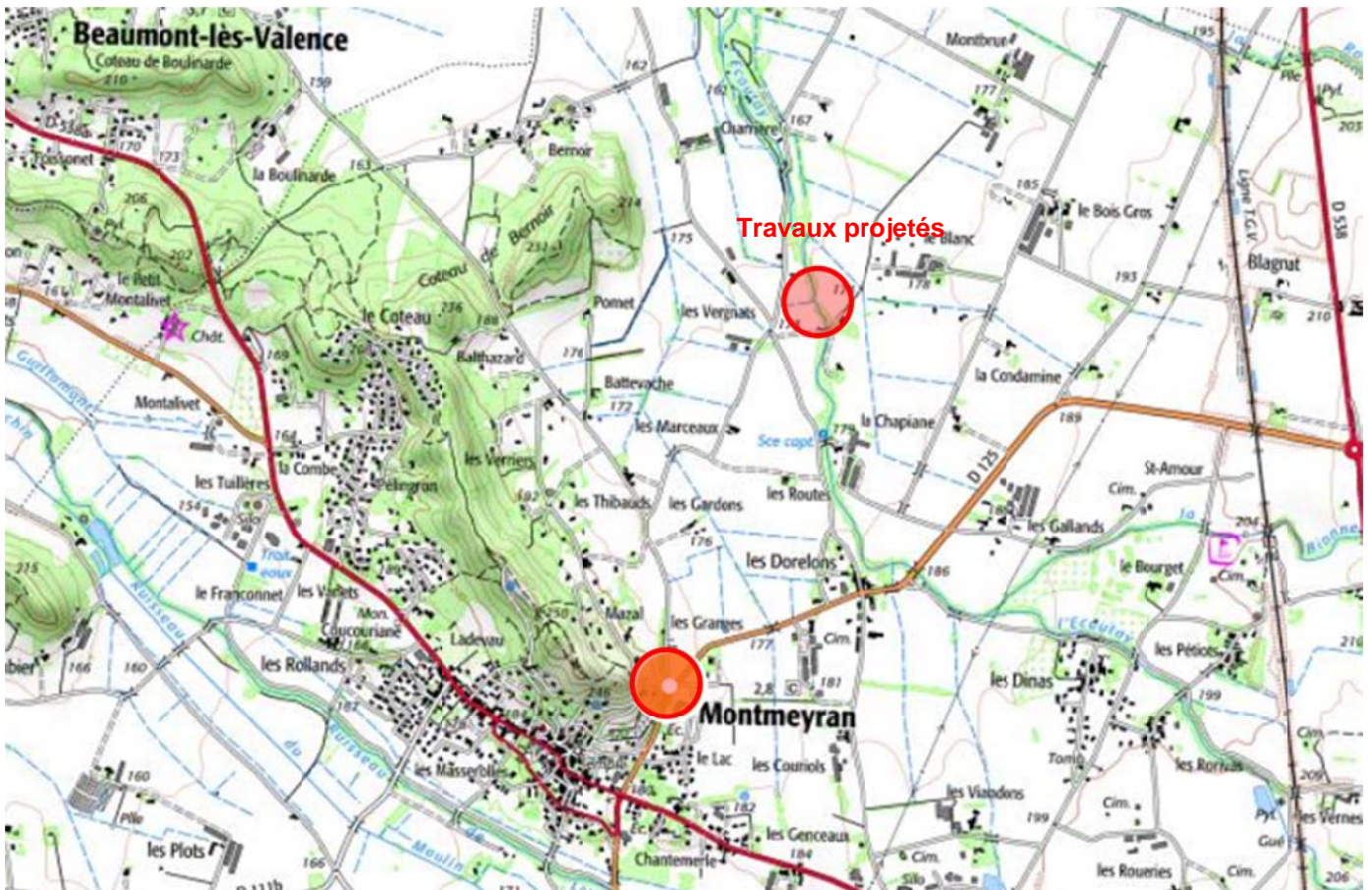
SOCIÉTÉ DU PIPELINE SUD EUROPÉEN  
Service SEL  
B.P. 14 - 13771 FOS SUR MER CEDEX  
Tél. 04 42 47 78 14  
Fax. 04 42 05 15 70

Figure 1 : Localisation générale



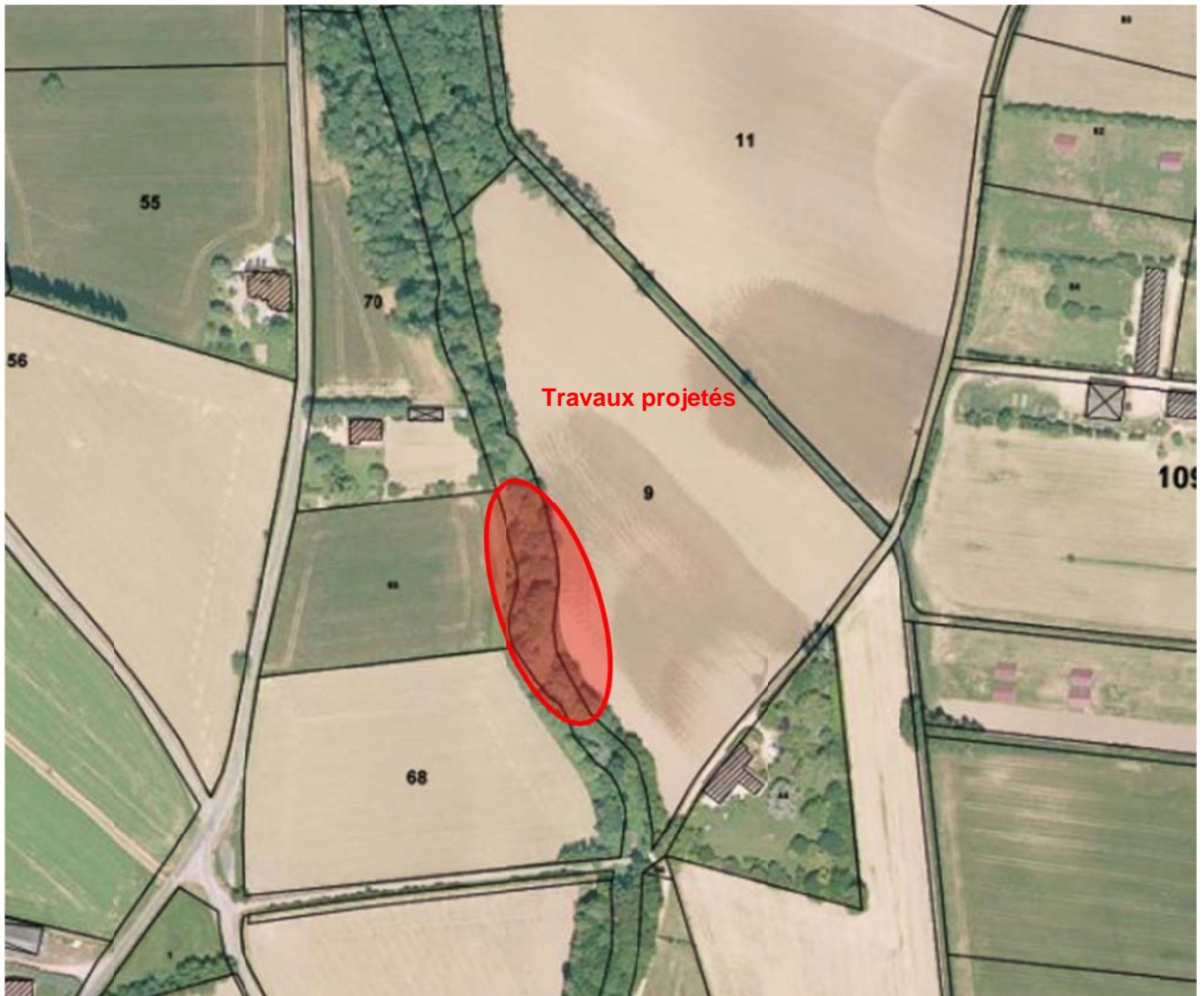
Extrait Géoportail / Echelle : 1/250 000

Figure 2 : Plan de situation



Extrait Géoportail / Echelle : 1/33 333

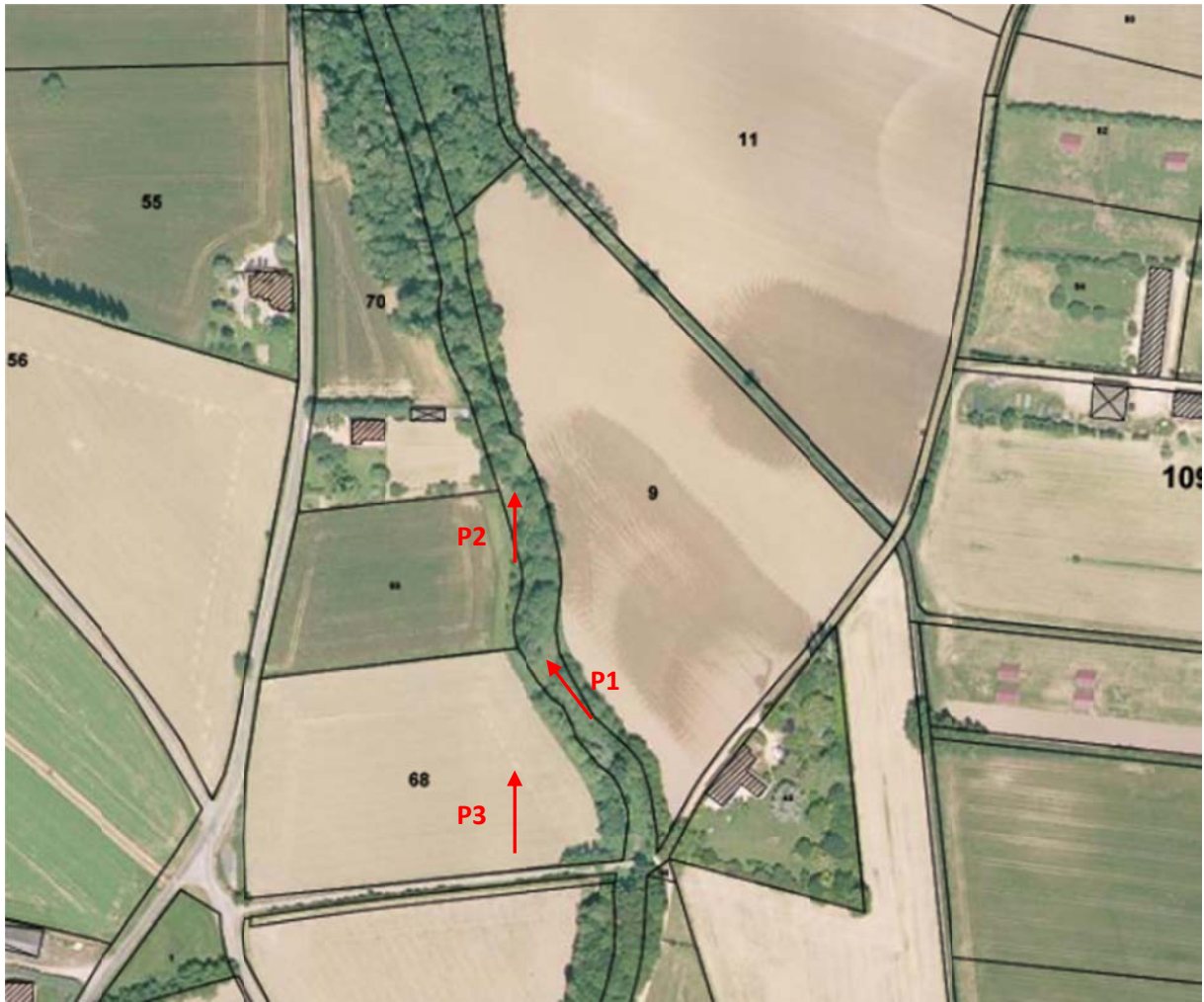
Figure 3 : Extrait cadastral sur fond photographique aérien



Extrait Géoportail / Echelle : 1/ 4 000

**Photographies du site des travaux (date des prises de vues 02/12/2016)**

Localisation des prises de vues



P1 : Vue du cours d'eau (vers l'aval) au droit du franchissement de la canalisation PL1



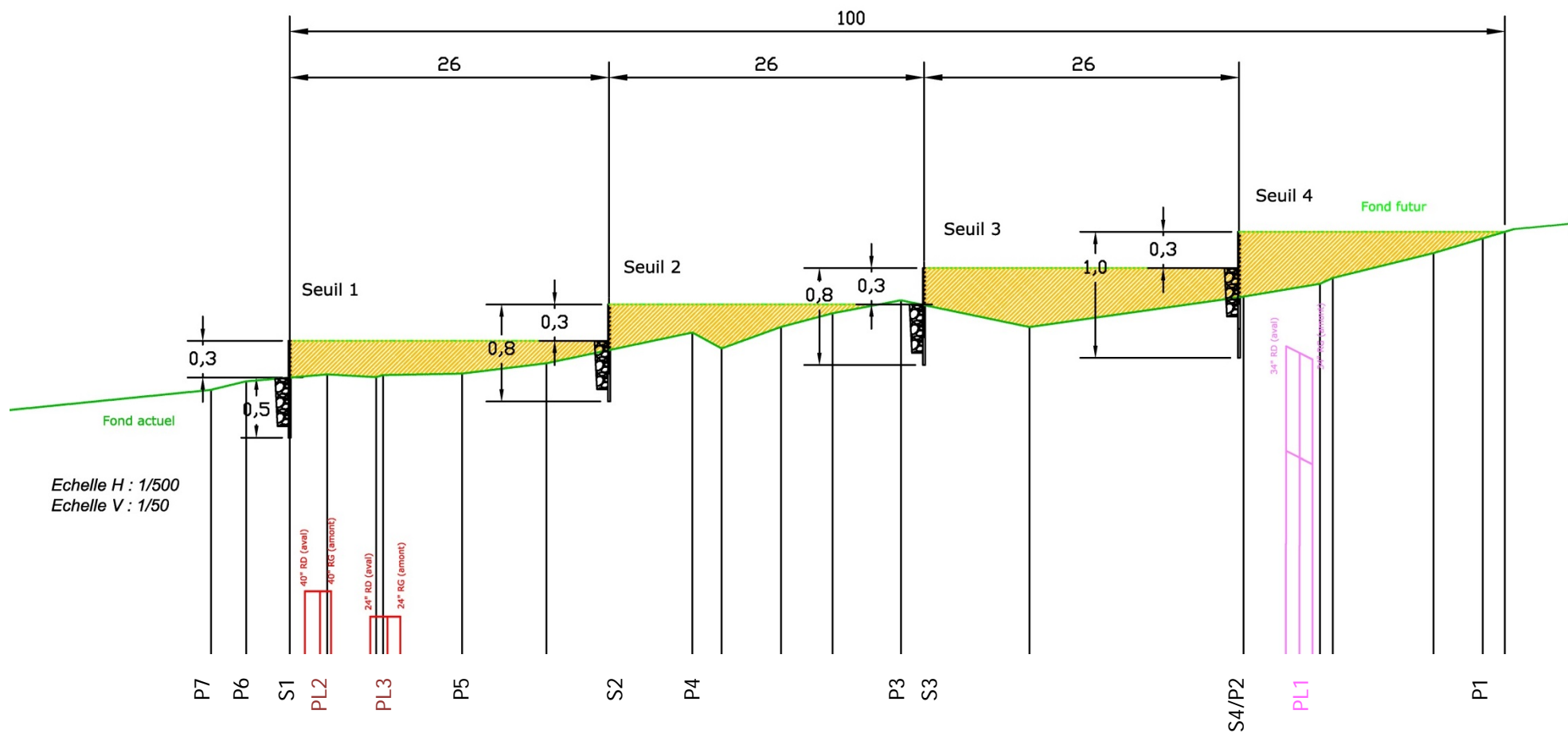
P2 : Vue du cours d'eau (vers l'aval) au droit du franchissement des canalisations PL2/PL3



P3 : Vue générale du lit majeur et de la berge gauche (merlon arboré).

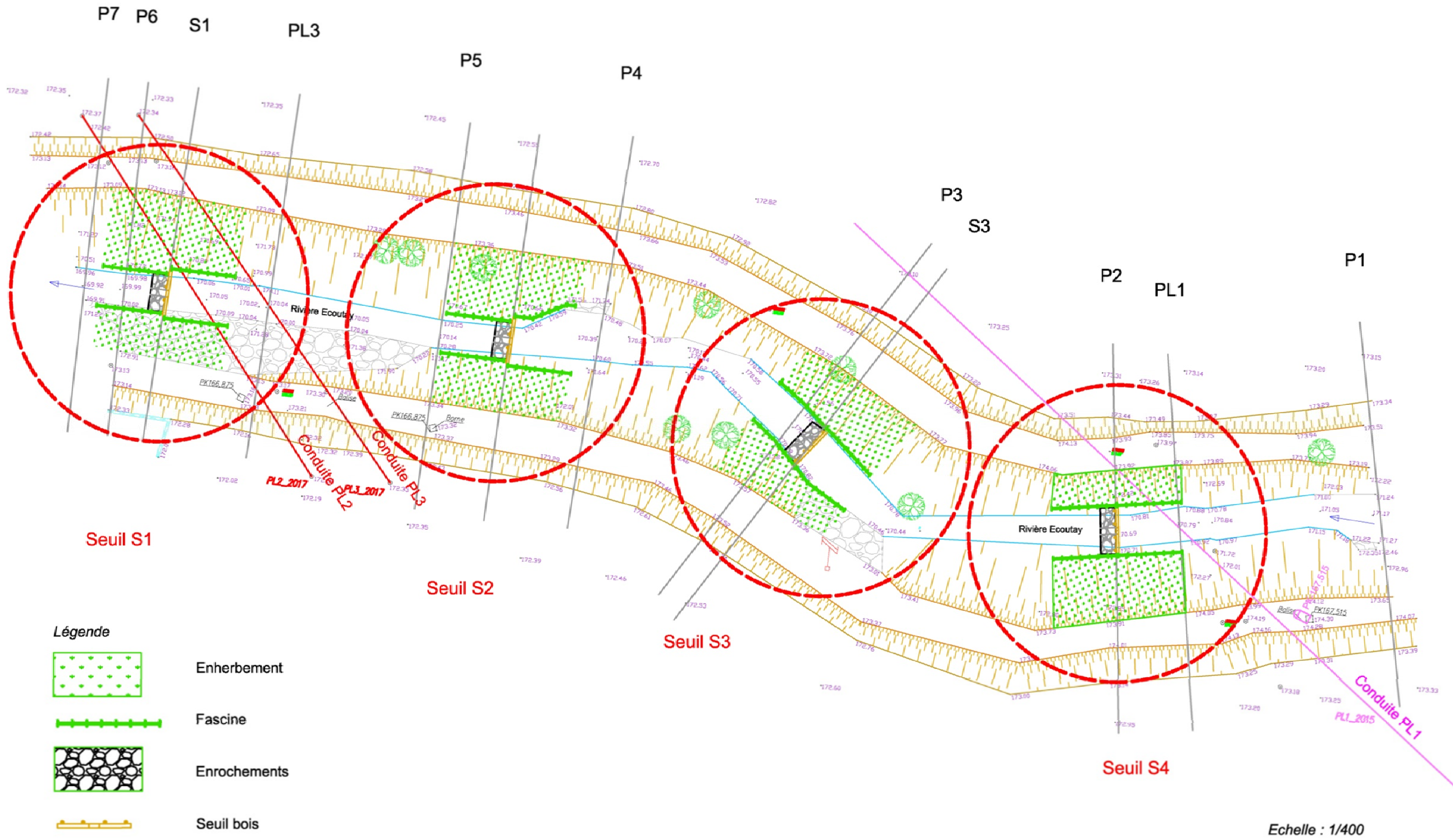
Figure 4 : Plan et coupes - Intervention Ecoutay (26)

Coupe longitudinale (générale)



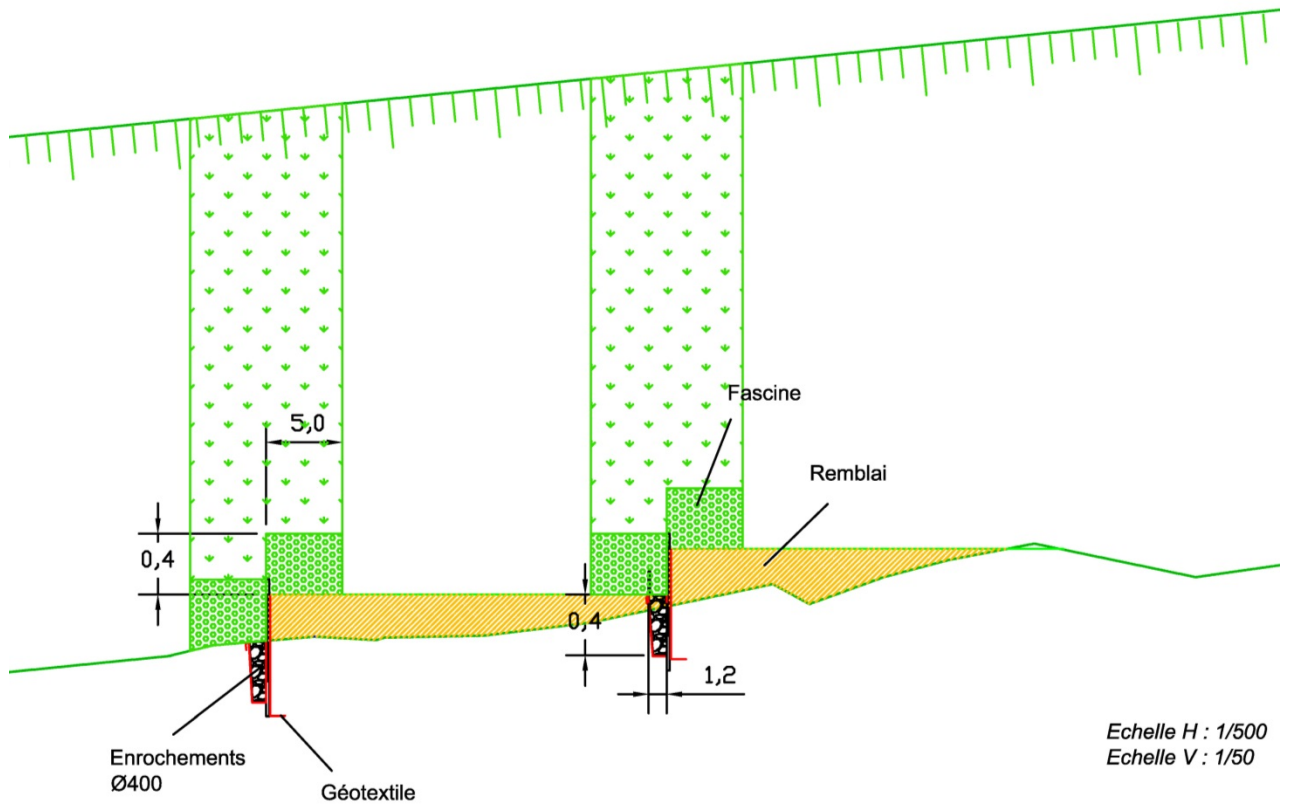


# Vue en plan du projet

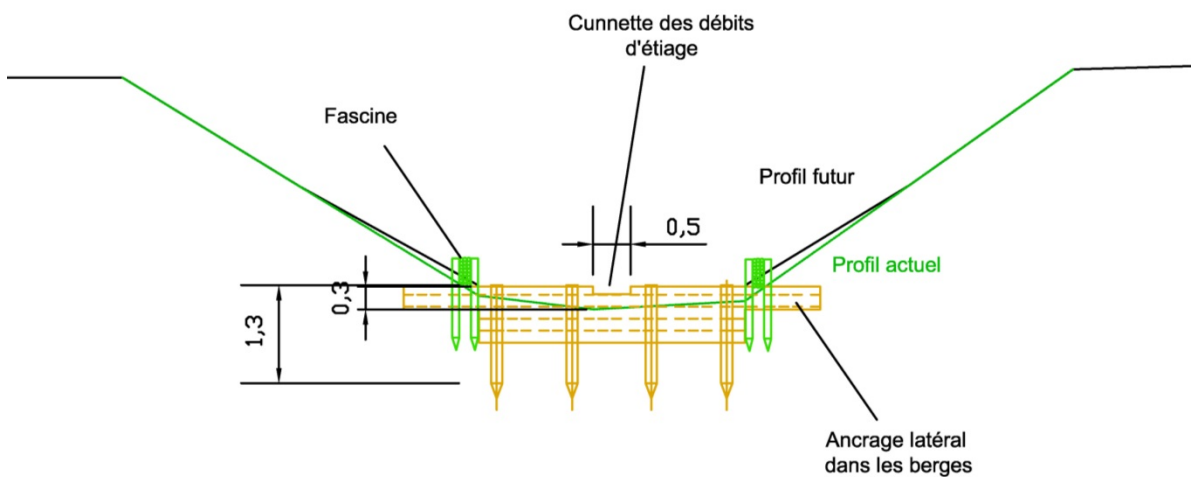


Echelle : 1/400

### Coupe longitudinale des seuils (détail)

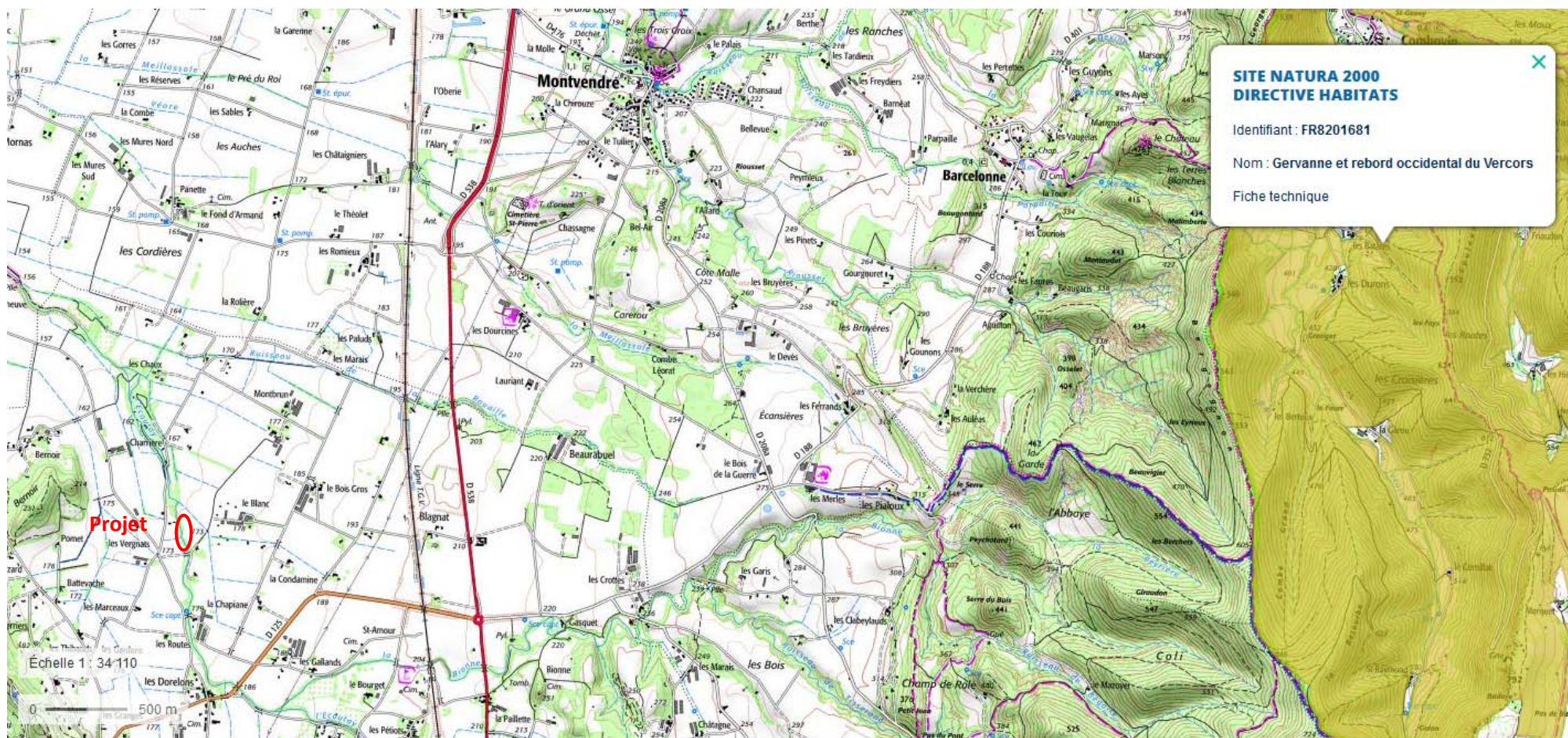


### Coupe transversale d'un seuil (principe) depuis l'amont



Echelle H : 1/100  
Echelle V : 1/100

## Position du projet par rapport aux zones Natura 2000 - Extrait du géoportail



Données cartographiques : © IGN, INPN, MTES, MNHN +

## 1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### 1.1 - Identification de la zone humide

**Nom de la zone :** l'Ecoutay T1

**Autre nom :**

**Code hydrographique :** 26CRENar0021

**Nom du grand ensemble :**

**Localisation de la zone humide :**

**Coordonnées Lambert II:** X 809354.0654 Y 1986790.455

**Altitude moyenne (m) :** 300

**Remarques :**

### 1.2 - Auteur de la fiche

**Organisme :** CREN

**Coordonnées :** 04.75.36.30.59

**Date d'établissement de la fiche :** 09/07/2009

**Remarques :**

### 1.4 - Principales références bibliographiques

---

## 2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

### 2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

**Critères utilisés :**

- hydrologie (balancement des eaux, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)
- présence ou absence d'une végétation hygrophile

**Contacts :**

**Remarques :** Le milieu cartographié se situe en bord de cours d'eau, de ce fait la présence d'espèces hygrophiles est complétée par le critère hydrologie qui englobe le lit majeur des cours d'eau. Le tronçon a été délimité d'après la présence d'une végétation hygrophile tout en tenant compte du critère hydrologie lequel sous entend une prise en compte de la topographie.

---

## 3 -DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

### 3.1 - Bassin versant de la zone humide

### 3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

**Superficie de la zone humide (ha) :** 19.13

**Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) :** 1.9

---

## Types de milieux Corine Biotope

### COURS DES RIVIERES

Voiles des cours d'eau

Forêts de Peupliers riveraines et méditerranéennes

Phragmitaies

Typhaies

### VERGERS D'ARBRES FRUITIERS

Plantations de Robiniers

---

## 4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

### 4.1 - Fonctions hydrobiologiques

**Critère** expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

**Justification** il est à noter que dans les secteurs de bas-plateaux, ces prairies ont perdu une partie de leur rôle hydrologique de par des aménagements ayant réduits leurs surfaces. Leur rôle dans le recyclage et le stockage des éléments nutritifs entraînant une amélioration potentielle de la qualité de l'eau est également souvent amoindri de par les travaux hydrauliques agricoles du passé (recalibrage et canalisations des écoulements, création de plans d'eau).

---

**Critère** fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

**Justification** il est à noter que dans les secteurs de bas-plateaux, ces prairies ont perdu une partie de leur rôle hydrologique de par des aménagements ayant réduits leurs surfaces. Leur rôle dans le recyclage et le stockage des éléments nutritifs entraînant une amélioration potentielle de la qualité de l'eau est également souvent amoindri de par les travaux hydrauliques agricoles du passé (recalibrage et canalisations des écoulements, création de plans d'eau).

---

### 4.2 - Fonctions biologiques

**Critère** connexions biologiques (continuité avec d'autres milieux naturels), zone d'échanges, zone de passages, corridor écologique (faune, flore)

**Justification** il est à noter que dans les secteurs de bas-plateaux, ces prairies ont perdu une partie de leur rôle hydrologique de par des aménagements ayant réduits leurs surfaces. Leur rôle dans le recyclage et le stockage des éléments nutritifs entraînant une amélioration potentielle de la qualité de l'eau est également souvent amoindri de par les travaux hydrauliques agricoles du passé (recalibrage et canalisations des écoulements, création de plans d'eau).

---

### 4.3 - Valeurs socio-économiques

**Critère** production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

**Justification** et production de matière première: l'eau pour les cultures

---

**Critère** intérêt pour les loisirs/valeurs récréatives

**Justification** présence de sentiers pédestres et pédagogiques

---

### 4.4 - Intérêt patrimonial

**Critère** HABITATS

**Justification** les ripisylves et canaux agricoles végétalisés peuvent remplir une fonction patrimoniale importante de sauvegarde de la biodiversité (floristique, faunistique).en effet, dans un

contexte de plaine alluviale totalement dégradée par l'agriculture intensive, ce sont souvent les derniers vestiges de la richesse de la zone humide, où se concentrent et peuvent se développer de nombreuses espèces, parfois remarquables ou protégées.

---

## 5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

### 5.1 - Autres inventaires

**Autres inventaires :**

### 5.2 Principaux statuts de protection

**Statut**    Secteur identifié SDAGE

**Remarque**

---

## 6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

### 6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Habitats fortement dégradés

·Mosaique d'habitats et d'espèces

·Rôle d'écotone au sein d'un complexe écologique local

**Données générales****L'Écoutay (26)**

Commune : Montmeyran  
 Département : Drôme - 26  
 PK : 167.515 (PL1) / 166.875 (PL2 &3)

Cours d'eau : l'Écoutay  
 Bassin versant drainé : 23,1 km<sup>2</sup>

Environnement :  
 Rive gauche : culture/ habitats diffus  
 Rive droite : prairie/pâture/ habitat diffus

Cadre réglementaire :  
 Présence d'eau : oui  
 Tracé sur carte IGN : trait plein



Source : Géoportail

**Caractérisation du cours d'eau**

Largeur en gueule :	17.3 m	Pente longitudinale :	0,3 à 0,9% (d'après IGN)
Largeur en fond :	4.30 m		
Hauteur de berge :	2.80 m	(valeurs moyennes d'après les relevés historiques au droit de PL1	
Hberge actuelle :	3.50 m	PL2/PL3, et actuelle au droit de PL1)	



Vue générale vers l'aval au franchissement PL1

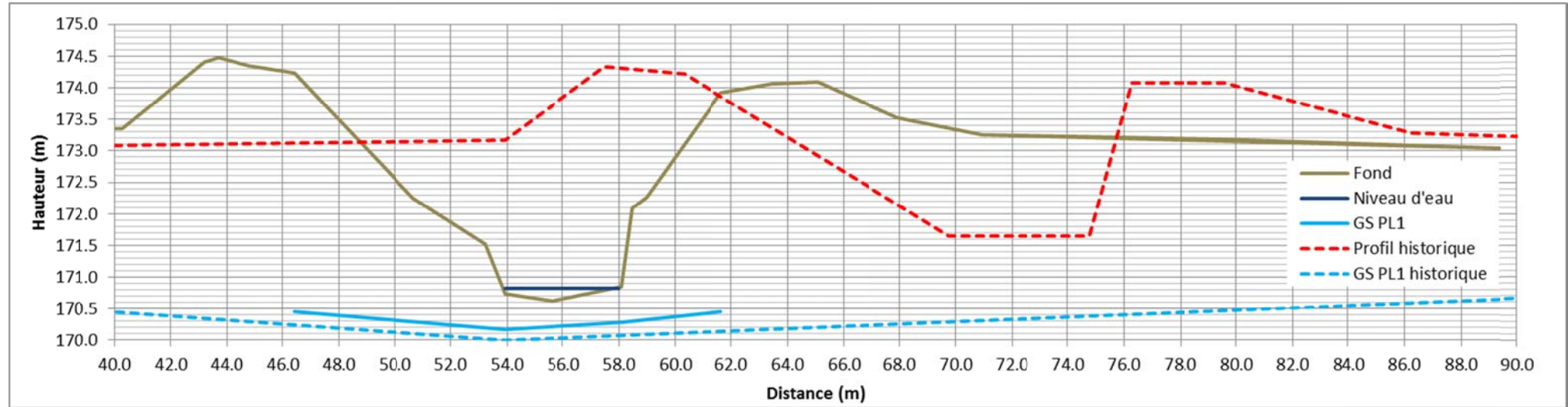


Vue générale vers l'aval au franchissement PL2/3  
 (la flèche indique la borne repère SPSE)

Cours d'eau endigué par des merlons dressés sur chaque berge, de 1m de hauteur moyenne par rapport au TN.  
 Profil de berge très raide, berges enrochées sur un linéaire plus large que les franchissements SPSE.  
 Tracé du cours d'eau rectiligne avec un profil en travers régulier au droit des 2 franchissements. Cours d'eau très légèrement sinueux entre ces deux franchissements, offrant quelques diversités d'écoulement.  
 Faciès d'écoulement rapide (type radier/ plat courant), lame d'eau de 10 à 20 cm, avec localement développement, à la faveur d'une micro sinuosité et présence de blocs, de petites fosses (40 cm de profondeur) et bancs de dépôts associés (cailloux fins à grossiers), entre PL1 et PL2/3.

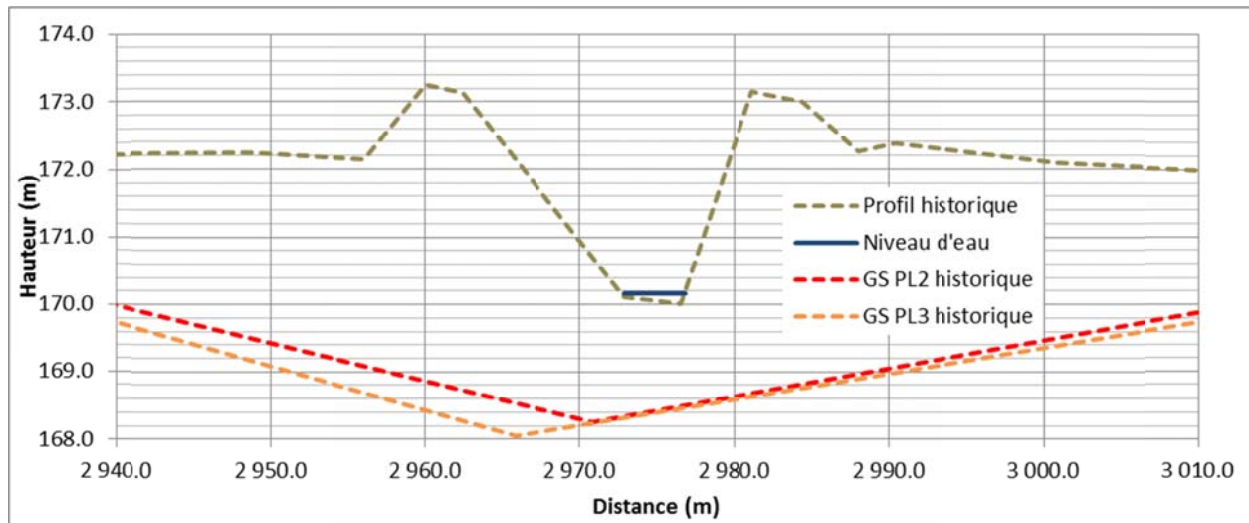
## Caractérisation du cours d'eau (suite)

### Profil en travers au droit du franchissement PL1



(NB : comparaison des profils diachroniques calés par rapport au point bas de PL1)

### Profil en travers au droit du franchissement PL2/PL3





## Caractérisation du cours d'eau (suite)

### Nature des fonds :

Cailloux fins majoritaires avec localement des dépôts plus grossiers (dépôts exondés).

**Ripisylve :** Berges déboisées à hauteur des canalisations SPSE, favorisant le développement de ronces et diverses herbacées. Berges et merlons globalement boisés : robinier majoritaire, érable, chêne,...

### Nature et intensité des désordres

#### Désordres visibles identifiés :

*Déstabilisation des enrochements de berges :* phénomène localisé, avec sous cavage de 20 cm et larges interstices entre les blocs.

*Fragilisation des berges :* pied de berge vertical (sur 0,5 à 0,8 m) et à nu sur PL1/2-3, affaissement de la berge visible dans le talus sur 5 ml à PL2-3 rive gauche.

*Absence de sabot* visible sur certains enrochements (entre PL1 et PL2/3).

*Embâcle* en aval immédiat du franchissement PL1, troncs en travers du cours d'eau et couchés le long des berges.

*Arbres menaçants* à proximité de PL2-3.

En l'absence de données topographiques, les désordres au droit de PL2/3 apparaissent assez limités. Cet état a été confirmé par les levés complémentaires réalisés en 2017.

Par ailleurs, on ne relève pas de signe d'incision récente du lit.

### Illustration des désordres au droit et à proximité des franchissements SPSE



*Embâcle en aval de PL1*



*Blocs déstabilisés entre PL1 et PL2/3*



*Berges raides et fragilisées*



*Arbres menaçants à proximité des franchissements*

## Diagnostic de fonctionnement

La comparaison des profils 2015 et historiques met en évidence :

- l'enfoncement du fond du lit d'environ 1 m au droit de PL1, avec **un recouvrement actuel au droit de PL1 limité à 0,4 m**. Au droit de PL2/3 le recouvrement est satisfaisant au regard des données de 2017,
- un décalage du tracé en plan d'environ 16 m : cette constatation paraît toutefois peu réaliste, elle pourrait provenir plutôt d'un décalage du repère métrique le long des conduites,
- une dénivelée de 1,50 m en 75 m, soit une pente de 2 % entre les profils historiques amont PL1 et aval PL2/3. Cette pente n'est pas cohérente avec la pente moyenne du lit majeur, même s'il est identifié un accroissement local de la pente longitudinale sur ce tronçon de rivière (1% en aval contre 0.3 à 0.5% en amont).

La présence des merlons en sommet de berges contraint le cours d'eau en crue qui ne peut dissiper son énergie dans le lit majeur. La dissipation de l'énergie se fait donc par érosion des berges et du lit, plus spécifiquement du lit sur le secteur des franchissements SPSE.

Cet enfoncement du lit est certainement à l'origine des autres dysfonctionnements identifiés (berges très raides, profil en travers encaissé, déstabilisation des pieds de berges naturelles et enrochées,...).

La dénivelée est forte entre PL1 et PL2/3 mais la consultation des bases de données usuelles (carte de Cassini, état-major, profils des grandes forces hydrauliques) n'apporte aucune explication sur la présence/disparition d'un ouvrage éventuel. Le syndicat de rivière (SMBVV) confirme également qu'aucun ouvrage en travers n'a été détruit sur ce tronçon.

## 4 Mesures préventives et correctives

### 4.1 Objectifs

Les mesures préventives et correctives visent à compenser les incidences négatives à court terme ou à long terme d'un projet, en proposant des moyens d'équilibrer globalement les préjudices éventuels subis par l'environnement, celui-ci étant pris au sens large du terme.

### 4.2 Mesures à observer pendant la période de travaux

Afin de réduire l'impact du projet, en particulier sur la biocénose aquatique et terrestre, il conviendra d'effectuer les travaux avec un minimum de précautions :

Tableau 8 : Mesures de réduction des incidences pendant les travaux

<b>Phasage adapté et cohérent du chantier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le déroulement du chantier se fera <b>en période de basses eaux</b>, soit août-septembre, afin de limiter l'impact des travaux sur la faune aquatique (l'intervention se fera en dehors des périodes de reproduction et de frai), sur la végétation, et d'éviter les risques de crues.</li></ul>
<b>Protection préliminaire du milieu aquatique</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Une pêche de sauvegarde sera réalisée au démarrage du chantier.</li><li>- Une <b>protection contre le départ de fines</b> de type « bottes de pailles » ou filtre géotextile devra être déployée par sécurité à l'aval de la zone des travaux, pour intercepter au mieux les matériaux mis en suspension.</li></ul>
<b>Prévention des risques de pollution pendant la durée du chantier</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travailler dans la mesure du possible en dehors de la zone d'écoulement des eaux : par la mise en place soit d'un merlon temporaire, soit d'un tuyau de collecte des eaux, de façon à prévenir les venues d'eau au droit des engins.</li><li>- Limiter les emprises décapées et la largeur du couloir du chantier au minimum après bornage préalable, et prévoir la revégétalisation des emprises terrassées dès que possible afin de ne pas accroître inutilement la poussière et les risques d'érosion.</li><li>- Implanter les aires de stationnement et d'entretien du matériel de chantier, de stockage des matériaux, en dehors du lit du cours d'eau.</li><li>- Prendre toutes dispositions par les entreprises chargées des travaux pour éviter l'emportement de matériaux ou d'objets en cas de crue et pour assurer la sécurité du chantier : surveillance météo, et évacuation du chantier en dehors de la zone inondable en cas d'alerte.</li><li>- Les engins nécessaires aux travaux devront avoir fait l'objet d'une révision permettant de garantir l'absence de fuite de lubrifiants, hydrocarbures ou liquides hydrauliques.</li><li>- Les déchets produits par le chantier devront être évacués journallement hors du cours d'eau, y compris les troncs sciés qui seront déposés au-delà des digues.</li></ul>

Le permissionnaire est par ailleurs tenu d'informer le service chargé de la police de l'eau et des milieux aquatiques de la date de démarrage et d'achèvement des travaux. Le représentant de la MISE pourra être informé des réunions de chantier et s'y joindre afin de valider sur place la bonne prise en compte des présentes recommandations.

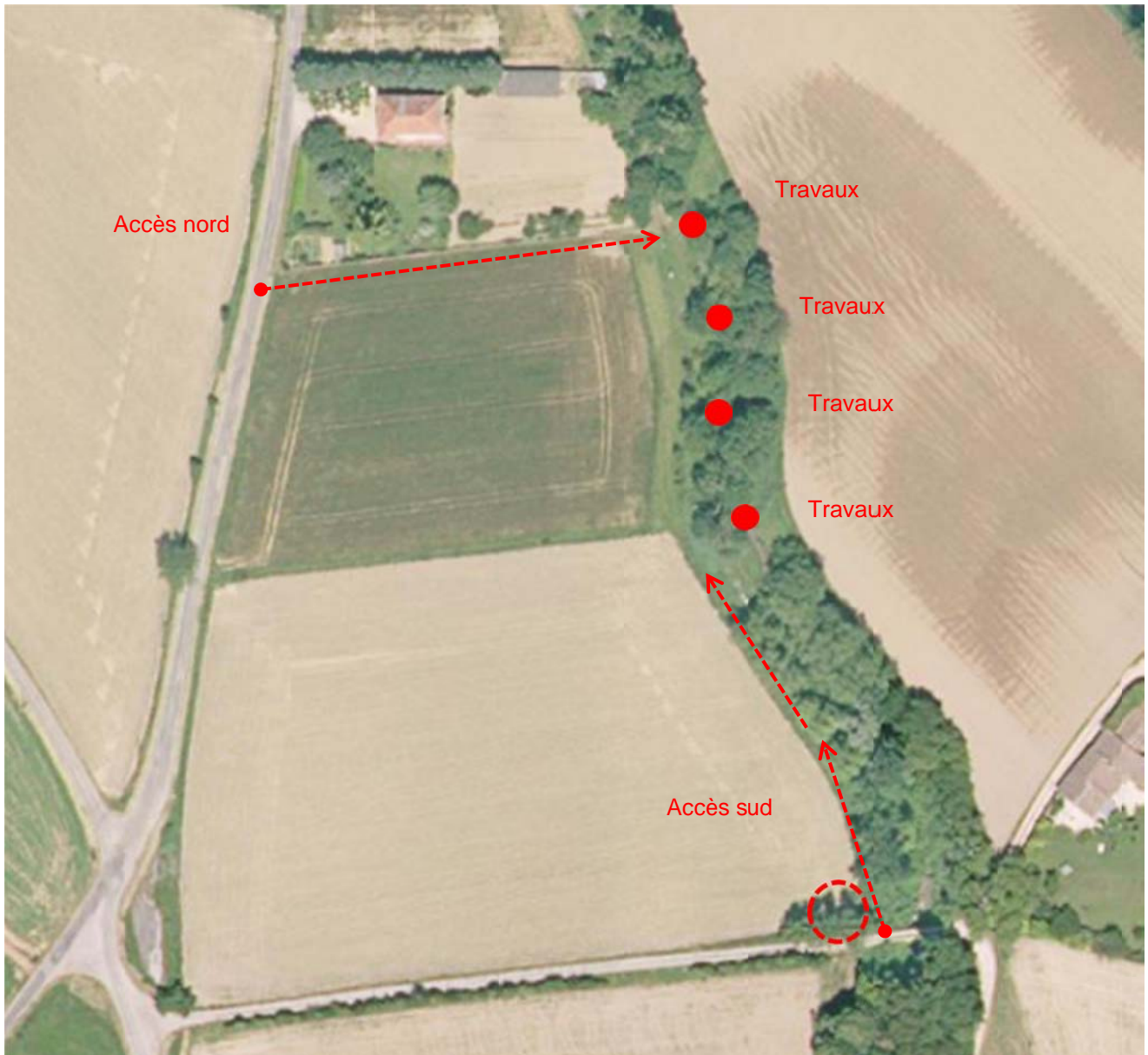
Ces mesures sont reprises dans les marchés de travaux.

### 4.3 Accès pressentis

L'accès chantier sera effectué préférentiellement en rive gauche, soit par l'accès nord depuis la voie communale en longeant la bordure du champ, soit par l'accès sud en utilisant la bande de passage le long de la digue. Compte tenu de la hauteur des berges, une piste pourra être créée à hauteur du franchissement SPSE pour descendre une mini-pelle dans le lit.

Figure 13 : Accès en phase chantier

Echelle : 1/2000



Source : IGN Géoportail

### 4.4 Mesures à l'issue des travaux

A l'issue des travaux, il sera procédé :

- au complet nettoyage du chantier,
- à la remise en état des berges et du lit, et plus généralement de toutes les surfaces circulées,
- à la destruction des pistes d'accès, et la remise en état des berges si celles-ci venaient à être détériorées,
- à la plantation de végétaux adaptés (enherbement des surfaces à nu en dehors de la zone stricte du projet si elles venaient à être dégradées).